

**Journée d'animation
pour tous**
Dimanche 29 mai

Chaingy en Musique
Vendredi 17 juin

Fête Nationale
Mercredi 13 juillet

n° 74

Mai 2011

CHAINGY ÉCHOS

**CINÉMA
EN PLEIN AIR**

Samedi 2 juillet p.4



Un budget ambitieux pour préparer l'avenir

Le budget voté en 2011 prévoit près de 3 millions d'Euro d'investissements.

2012 et 2013 subiront un volume de dépenses du même ordre.

En effet, la croissance de la commune se poursuit inexorablement et la moindre parcelle de terrain se négocie, quel qu'en soit le prix. De ce fait, il faut offrir à tous les Chaingiens, anciens et nouveaux, les structures qui leur permettent de vivre au sein de la cité. Ces équipements ont fait l'objet de longues études depuis le début du mandat. Ils sont désormais arrêtés, reste à les financer...

Le dernier conseil municipal a donc voté une augmentation de la fiscalité des ménages et des entreprises.

Cependant, en raison de la réforme des collectivités territoriales et des modifications fiscales imposées par l'État, cette augmentation n'apparaîtra pas de façon lisible dans les avis d'imposition. En effet, les taux des taxes sur les ménages seront désormais regroupés avec les parts communale et départementale et une partie des frais de gestion. De même, la taxe professionnelle a disparu, remplacée par la Contribution Economique Territoriale.

Au-delà de ces modifications, il est évident que nous paierons demain un peu plus d'impôts qu'aujourd'hui. Pour autant, l'examen de notre fiscalité locale par le Trésor Public confirme que nous resterons très en deçà des moyennes nationales et départementales pour les communes comparables.

Jean Pierre Durand

SOMMAIRE

- ▣ CHAINGY, MA VILLE p. 3 à 6
 - Évènements p. 3 et 4
 - Travaux p. 5
 - Conseil de jeunes p. 6
 - Infos mairie p. 6
- ▣ DOSSIER p. 7 à 9
 - Les finances municipales
- ▣ VIE ASSOCIATIVE p. 10 à 14
 - Loisirs p. 10
 - Culture p. 11 et 12
 - Sport p. 13
 - Solidarité p. 14
- ▣ CULTE p. 14
- ▣ INFOS PRATIQUES p. 15
- ▣ AU FIL DU CONSEIL p. 16

CAVALCADE
du dimanche 3 avril



ATI LE CLOWN
en visite au centre de loisirs



SPECTACLE SOLIDARITÉ
du Conseil de Jeunes



CONCOURS DE CHAPEAUX FLEURIS
25ème foire horticole et florale

- ▣ Responsable du Bulletin Municipal : Jean Pierre Durand
- ▣ Commission Information : Fabrice Viginier, Frank Boulay, Michel Faugouin, Yves Lopez, Chantal Pué, Alain Soubiron, Ernesto Tumminello
- ▣ Rédaction, documentation et diffusion : Mairie de Chaingy - Revue officielle d'information municipale diffusée gratuitement - Reproduction et vente interdites - Dépôt légal Mai 2011
- ▣ Conception et réalisation : Agence Leitmotiv

La mairie de Chaingy a choisi d'imprimer ce document sur du papier issu de forêts gérées durablement.





Événements



**DIMANCHE 29 MAI
DE 14H À 18H**

LA PLAINE DERRIÈRE LES ÉCOLES

**OUVERTURE DES
STRUCTURES DE LOISIRS**

CENTRE DE LOISIRS :

DU 4 AU 29 JUILLET

DU 22 AOÛT AU 2 SEPTEMBRE

PAJ ET CLUB ADOS :

DU 4 AU 29 JUILLET

Journée d'animation pour tous

**PRÉSENTATION DES
STRUCTURES DE LOISIRS,
MAIS AUSSI DE NOMBREUX
JEUX ET ATELIERS POUR AMUSER
PETITS ET GRANDS !**

Le service Enfance-Jeunesse de la commune organise cette année de nouvelles portes ouvertes des différentes structures d'accueil d'enfants et de jeunes, à travers une journée d'animation pour tous.

Le centre de loisirs, le club ados, le Point Accueil Jeunes, le service périscolaire et de la pause méridienne, et le Conseil de Jeunes vous présenteront leurs activités à travers de nombreux supports tels que des panneaux photos, maquettes, reportages vidéo ou photos reportage.

Vous découvrirez également les programmes de cet été, et pourrez retirer et remplir des fiches d'inscription pour

les structures de loisirs de juillet et août, et pour l'accueil périscolaire de la rentrée 2011.

Des réunions de présentation par structure seront programmées à 15h dans le local de l'accueil périscolaire et la salle plurivalente, où vous pourrez rencontrer les animateurs de cet été.

Parallèlement à tout cela, petits et grands pourront profiter des nombreux ateliers et jeux proposés par les équipes d'animation !

Des jeux d'adresse, des structures gonflables, du baby-foot, un twister géant, un atelier maquillage, des activités manuelles et des stands barbe à papa et pop corn seront gratuitement à votre disposition !

Nous vous attendons en famille pour inaugurer ce nouvel événement, par un bel après-midi de printemps !



**En cas de mauvais temps,
la manifestation se déroulera à
la salle polyvalente**

**CHAINGY S'ANIMERA
LE VENDREDI 17 JUIN
DE 20H À MINUIT**

AU BASSIN DES TROIS COLLINES

Chaingy en musique

En avant-première de la Fête de la Musique nationale du 21 juin, la commune vous propose une soirée haute en musique assurée par de jeunes musiciens et chanteurs cambiens, une formation « surprise » avec chanteur, le groupe de rock « The Ghost Brothers Big Band » et autre groupe de variété.

Vous aimez la musique, l'écouter, vous en jouez seul ou à plusieurs.

Vous souhaitez vous produire : cette soirée vous est ouverte.

Si vous voulez participer, contactez la commission Vie Culturelle et Associative, en mairie au 02 38 46 65 29.



Pique-nique et Cinéma à la **belle étoile**

« La Première Étoile »
de Jean-Baptiste Lucien

SAMEDI 2 JUILLET
A PARTIR DE 20H
BASSIN DES TROIS COLLINES

Tous les 2 ans, les Cambiens inscrivent dans leurs agendas le cinéma de plein air proposé par la municipalité.

C'est donc cette année que le rendez-vous est donné à tous les Cambiens, pour la projection d'un film à la belle étoile.

Dès 20h, venez partager un moment convivial autour d'un pique-nique géant. L'association Chaingy Animation proposera un barbecue et une buvette, mais vous pourrez également apporter votre panier repas !

À la tombée de la nuit, vers 22h30, la projection gratuite sur écran géant d'un film « La Première Étoile » pourra enfin commencer et laisser place au divertissement !

MERCREDI 13 JUILLET
AU COMPLEXE SPORTIF
LUCIEN GRIGNOUX



La traditionnelle **fête nationale**



Comme chaque année, l'association Chaingy Animation vous propose une soirée festive à l'occasion de la fête nationale.

Au programme, un apéritif servi avant le repas à 18h30. Vous assisterez à 22h au départ de la retraite aux flambeaux accompagnée du Poney Club de Goumat et de l'harmonie de Saint-Ay.

Et c'est à 23h qu'éclatera le feu d'artifice tant attendu, offert par la municipalité, et tiré par **Pascal Philippe de l'association 4 P +**.

La soirée se terminera par le bal populaire, avec une buvette à votre disposition.

Un coupon de réservation pour le repas, avec indication du menu, sera distribué dans les boîtes aux lettres courant juin 2011.

Pour marquer cet événement à Chaingy, venez partager ces moments de détente.



De nombreuses interrogations ont été formulées auprès de la municipalité concernant les travaux entrepris au centre-

Travaux de voirie en **centre-bourg**

bourg, notamment sur le coût engendré par la création du plateau sécuritaire.

Retour sur l'historique de ce projet. Il y a 2 ans, le conseil municipal décide d'améliorer la sécurité du centre-bourg que ce soit aux abords des écoles ou dans la zone commerçante, en favorisant les déplacements doux avec une limitation de vitesse à 30 km/h.

Cet aménagement se trouve dans le prolongement des liaisons piétonnes et cyclistes provenant de la rue de la Ribaudière, rue de la Barre et du Clos de l'Échelle.

En octobre 2010, des travaux de voirie sont entrepris rue du Château d'Eau afin de rendre le secteur plus accessible et faciliter la circulation des piétons et des cyclistes. Pour cela, création d'un plateau sécuritaire, installation de barrières aux abords des commerces, avec élargissement des trottoirs.

Le plateau sécuritaire ne correspondant pas au cahier des charges, le chantier a été repris aux frais de l'entreprise de travaux publics.

Une **maison paramédicale** à Chaingy

Dans un souci de maintenir une offre diversifiée de santé sur la commune, la municipalité a décidé de réaménager le bâtiment du 2, place Louis Rivière, acquis par la commune en 2010, en maison paramédicale.

Cette structure accueillera à terme un kinésithérapeute et une infirmière respectivement répartis en deux cabinets.

La maison nécessitant des travaux de gros œuvres, de plomberie, d'électricité et d'isolation, la commune a fait appel à plusieurs entreprises. Les services techniques de Chaingy prennent en charge les travaux de finition comprenant les sols, les faïences et la peinture.

La rénovation de ce bâtiment de santé est prévue pour un coût global de 120 000 € inscrit sur budget communal 2011.



Les abords des **écoles sécurisés**

La municipalité a constaté durant plusieurs mois une circulation trop dangereuse aux abords des écoles, la limitation de vitesse à 30 km/h n'étant pas toujours respectée.

Afin de sécuriser cette zone, les services municipaux ont installé des barrières de sécurité aux abords de la chaussée et

du parking afin de signaler visuellement les zones de passage des piétons et la présence d'enfants.

Cette nouvelle signalisation très ludique et colorée a pour but d'attirer l'attention des automobilistes entrant dans la zone, et de les inciter à ralentir.

Des modifications **rue de la Haire**

La rue de la Haire fait aujourd'hui l'objet d'une réfection importante, débutée fin mars, qui se déroule en deux temps.

La première phase des travaux consiste à renforcer le réseau d'eau potable, avec des travaux d'adduction d'eau potable et le changement des branchements plomb.

La deuxième phase se concentrera sur des travaux de voirie pour une amélioration de la circulation et de la sécurité, à travers la création d'une piste de circulation douce, l'élargissement des trottoirs et la borduration.

L'ensemble de ces travaux sont prévus pour une durée de 3 mois et ont été inscrits au budget 2011 pour un montant global de 310 000 €.





« 1h30 de show musical et de sketches burlesques qui ont amusé petits et grands tout au long de la soirée ! »



Les jeunes en action

GRAND SUCCÈS POUR LE SPECTACLE DE SOLIDARITÉ !

Tout le monde était là, en ce vendredi 1^{er} avril, pour soutenir le projet de spectacle de solidarité initié par la commission Santé/Solidarité du Conseil de Jeunes de Chaingy : des jeunes conseillers motivés, des bénévoles de l'association « À Bras Ouverts », des élus venus soutenir leurs jeunes confrères, des artistes délirants, et surtout un public au rendez-vous !

Merci à la Compagnie de « La Puce à l'Oreille » d'avoir participé à notre projet, et de nous avoir offert un spectacle des « Pirates de l'Air » dynamique et drôle. On se souviendra de ces personnages hauts en couleur, des numéros de magie et de bulles géantes, mais surtout des parodies de tubes musicaux des Black Eyes Peas, de Christophe Maé, ou bien encore de Gaëtan Roussel, qui ont amusé petits et grands !

Ce spectacle avait pour objectif, rappelons-le, de récolter des fonds pour l'association « À Bras Ouverts » qui organise des week-ends et séjours pour enfants et adolescents handicapés. Chose promise, chose due ! Une soixantaine de personnes était au rendez-vous et la somme de 285 € a été récoltée grâce aux prix d'entrée du spectacle.

Merci à tous ceux qui étaient présents, mais également aux absents qui ont tenu à apporter leur contribution en faisant un don.

Les bénévoles de « À Bras Ouverts » remercient le Conseil de Jeunes et la commune de Chaingy d'avoir organisé cet évènement. La somme récoltée permettra à l'antenne orléanaise de proposer 3 week-ends aux jeunes handicapés qu'ils reçoivent régulièrement.

Merci à David, Morgane, Charles et Florinda qui ont porté ce projet depuis le mois de septembre 2010, en passant par la sélection du prestataire de spectacle et de l'association à aider, la rencontre avec ces derniers afin d'exposer leur projet, la fixation des prix d'entrée du spectacle, la création des affiches, et enfin leur participation active au cours de la soirée.

Un travail de longue haleine pour ces jeunes qui connaissaient là, leur première expérience de projet à long terme. Bravo !

DE NOUVEAUX ABRIS BUS POUR LES USAGERS DES TRANSPORTS SCOLAIRES ET URBAINS

La commission Vie Quotidienne et Environnement poursuit son projet de remplacement des abris bus de la commune.

Suite à la présentation et la concertation avec la commission adulte « Cadre de Vie », le mobilier urbain de la société ClearChannel a été retenu par les jeunes, et la somme de 20 000 € a été votée au budget 2011 afin de financer le rem-



Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

Suite aux dernières élections cantonales et au fort taux d'abstention constaté sur la commune, et à l'heure où des peuples cherchent leur liberté de vote, il nous semble important de rappeler que voter est un droit et un devoir citoyen.

Les échéances présidentielles et législatives annoncées pour 2012 arrivant à grand pas, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011.

NOUVEAUX ARRIVANTS ?

Pensez à faire votre inscription sur les listes électorales de la commune. Il suffit pour cela de vous présenter en mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

VOUS AVEZ DÉMÉNAGÉ À L'INTÉRIEUR MÊME DE LA COMMUNE ?

Il convient ici aussi de vous présenter en mairie muni des mêmes pièces pour effectuer votre changement d'adresse, ce qui vous permettra de recevoir votre nouvelle carte d'électeur et les professions de foi des candidats.

placement progressif des 4 premiers abris : La Haie, La Picornière, La Groupe, La Barre. De nouveaux abris plus fonctionnels et esthétiques, équipés de bardages latéraux pour se protéger du vent, et de bancs métalliques. Des poubelles seront installées ultérieurement à proximité de chaque abri.

La réalisation de ce projet s'étalera sur plusieurs années pour couvrir l'ensemble du réseau qui compte 11 arrêts.

Le premier mandat du Conseil de Jeunes touchera à sa fin peu après la rentrée 2011.

De nouvelles élections vont donc être organisées au mois d'octobre 2011 pour élire un nouveau Conseil de Jeunes pour 2 ans.



Le budget de ma commune comment ça marche?

Le budget est la traduction financière de toutes les actions municipales, tant pour sa gestion quotidienne (fonctionnement) que pour son action d'aménagement et d'équipement (investissement). Une lecture attentive du budget permet de comprendre les orientations de la municipalité.

DE QUOI EST COMPOSÉ LE BUDGET COMMUNAL ?

Le budget est composé de la section de fonctionnement et de la section d'investissement, toutes deux équilibrées entre les dépenses et les recettes.

Le fonctionnement correspond aux dépenses courantes permettant d'assurer la vie quotidienne des habitants et d'animer la commune en s'appuyant sur les équipements mis en place antérieurement et comptabilisés dans la section d'investissement. Le fonctionnement fixe aussi les recettes courantes dont peut disposer la commune tels que les recettes fiscales, les aides de l'État et autres collectivités, les produits des paiements des services communaux, etc.

L'investissement correspond à des préoccupations d'aménagement communal dont le financement et la réalisation peuvent s'étaler sur plusieurs années.

COMMENT SE CONSTRUIT LE BUDGET DE MA COMMUNE ?

L'élaboration du budget communal, sous la responsabilité du maire, doit respecter un calendrier légal et réglementaire.

Dans une commune de plus de 3500 habitants, comme Chaingy, le budget se construit en 4 étapes :

1- Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)

est un moment important de discussion des orientations budgétaires générales de la collectivité. Ce débat doit prendre place dans les 2 mois qui précèdent le vote du budget primitif.

2- Le Budget Primitif (BP)

est un acte de prévision et d'autorisation qui permet au maire d'engager les dépenses dans la limite des crédits votés et de percevoir les recettes inscrites au budget. Le Budget Primitif doit être voté avant le 1^{er} janvier de l'année à laquelle il s'applique. Toutefois, la loi accorde un délai supplémentaire en fixant la date limite de vote du budget au 31 mars.

3- Le Compte Administratif (CA)

est un document qui retrace la réalité des dépenses et recettes de l'année précédente, et permet de faire le point sur la gestion communale. Il doit être rédigé par le maire et approuvé, en son absence, par vote au conseil municipal au plus tard le 30 juin suivant l'exercice clos (exemple : le Compte Administratif 2010 doit être voté au plus tard le 30 juin 2011). Il peut également être voté juste avant le Budget Primitif, comme cela s'est produit pour notre commune cette année, lors du conseil municipal du 31 mars 2011.

4- Les Décisions Modificatives (DM)

contribuent au réajustement possible des prévisions du Budget Primitif et peuvent être votées à n'importe quel moment de l'année, sauf pour la fiscalité directe.



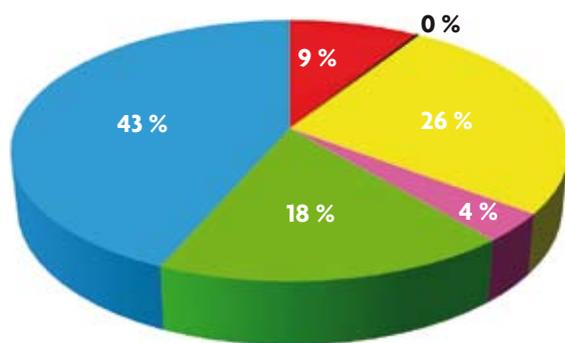
COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Adopté par le Conseil Municipal lors de la séance du 31 mars 2011.

Le Compte Administratif est un document comptable qui indique les réalisations effectives de l'année budgétaire 2010.

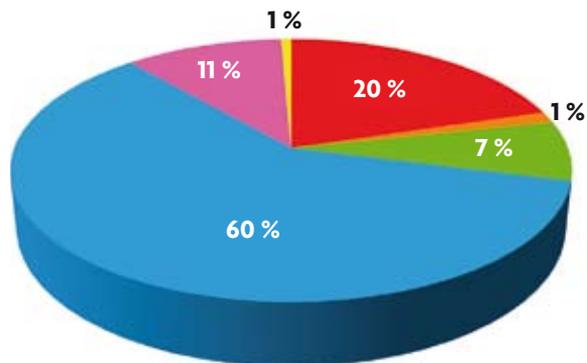
Retour chiffré sur les finances 2010

BUDGET PRINCIPAL : Dépenses réelles de fonctionnement



26 % Charges à caractère général <i>(Électricité, chauffage, entretien, télécommunications, honoraires, assurances, etc)</i>	890 561 €
43 % Charges de personnel	1 472 106 €
9 % Autres charges <i>(Subventions aux associations, SDIS, etc)</i>	299 276 €
4 % Charges financières <i>(Intérêts sur emprunts)</i>	119 979 €
0 % Charges exceptionnelles	6 504 €
18 % Opérations d'ordre <i>(Transfert budget ZA, amortissements)</i>	595 161 €

BUDGET PRINCIPAL : Recettes réelles de fonctionnement



20 % Dotations et subventions	798 034 €
1 % Autres produits de gestion courante	52 721 €
7 % Produits et services	289 789 €
60 % Impôts et taxes	2 344 674 €
11 % Revenus exceptionnels <i>(Transfert au budget ZA)</i>	422 258 €
1 % Opérations d'ordre	26 445 €

OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT	980 K€
dont : Achat maison paramédicale	173 K€
Réfection Voirie	219 K€
Mobilier Jeux	72 K€
Éclairage Public	65 K€
Réfection toiture dojo	61 K€
REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNTS	183 K€
REMBOURSEMENT FCTVA	38 K€
OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	40 K€
Travaux en régie	40K€
RÉSULTAT 2010	505 K€
TOTAUX	1 746 K€

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	55 K€
EMPRUNTS	0 K€
DOTATION FCTVA/TLE <i>(Fonds de compensation de la TVA, Taxe Locale d'Équipement)</i>	452 K€
RÉSULTAT SECTION FONCTIONNEMENT	548 K€
OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS <i>(Amort. Immobilisations+ Budget ZA)</i>	691 K€
TOTAUX	1 746 K€



6 314 516 €
C'est le budget disponible pour
les projets et actions 2011 de Chaingy

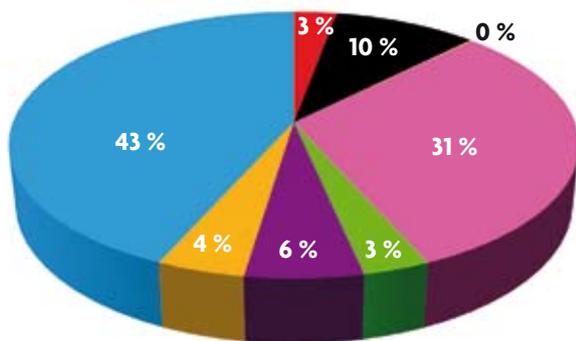
Investissement
2 806 000 €



Fonctionnement
3 508 516 €

Les engagements pour 2011

BUDGET PRINCIPAL : Dépenses de fonctionnement



31 % Charges à caractère général (Électricité, chauffage, entretien, télécommunications, honoraires, assurances, etc)	1 084 865 €
43 % Charges de personnel	1 521 600 €
10 % Autres charges (Subventions aux associations, SDIS, etc)	335 166 €
3 % Charges financières (Intérêts sur emprunts)	113 000 €
0 % Charges exceptionnelles	3 750 €
6 % Opérations d'ordre (Transfert budget ZA, amortissements)	200 000 €
3 % Dépenses imprévues et autres	100 500 €
4 % Virement à la section d'investissement	149 635 €
TOTAUX	3 508 516 €

OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT	2464K€
dont : Construction Établissement Public Sports et Culture	544 K€
Construction Bâtiment Jeunesse	524 K€
Réfection Voirie	545 K€
Éclairage Public	110 K€
Travaux Maison paramédicale	111 K€
Préau + Plonge Restaurant scolaire	110 K€
REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNTS	156 K€
AUTRES DÉPENSES	33 K€
DÉPENSES IMPRÉVUES	93 K€
OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	60 K€
TOTAUX	2 806K€

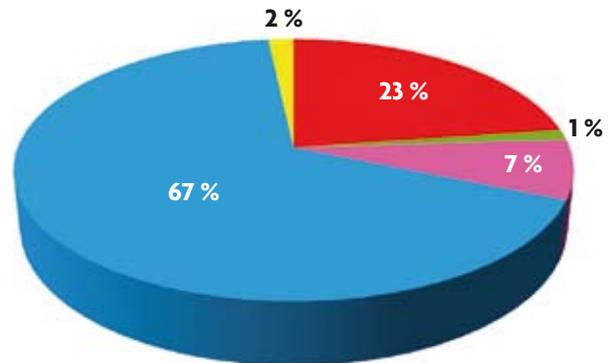
Le budget de la commune a été voté lors du conseil municipal du 31 mars dernier. En 2011, Chaingy s'engage dans une politique d'investissement importante avec notamment la construction d'un nouvel Établissement Public Sports et Culture (EPSC) et un bâtiment jeunesse qui accueillera l'ensemble des structures de loisirs de la commune.

BUDGET PRIMITIF 2011

Adopté par le conseil municipal lors de la séance du 31 mars 2011.

Le Budget Primitif est un document comptable qui indique les prévisions de dépenses à effectuer pour 2011. Cet ensemble de dépenses est équilibré par un ensemble de recettes.

BUDGET PRINCIPAL : Recettes réelles de fonctionnement



23 % Dotations et subventions	798 495 €
1 % Autres produits de gestion courante	41 612 €
7 % Produits et services	258 600 €
67 % Impôts et taxes	2 349 409 €
2 % Opérations d'ordre	60 400 €
TOTAUX	3 508 516 €

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	1456K€
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	47 K€
EMPRUNTS	0 K€
DOTATION FCTVA/TLE (Fonds de compensation de la TVA, Taxe Locale d'Équipement)	249 K€
RÉSULTAT SECTION FONCTIONNEMENT 2010	550 K€
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2011	149 K€
OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS (Amort. Immobilisations+ Budget ZA)	355 K€
TOTAUX	2 806K€



TAF OU LIA, DE QUOI SE RENFORCER PHYSIQUEMENT AVANT LES BAINNADES ESTIVALES !

Après une interruption de quelques semaines, le TAF (Taille Abdominaux Fessiers) a repris le jeudi 27 janvier de 19h30 à 20h30.

La popularité habituelle de cette section nous fait espérer une reprise du cours de 18h30 à 19h30 dès la rentrée de septembre.

**RENSEIGNEMENTS AUPRÈS
D'ELSA DAUDE 06 89 37 44 61
OU CATHY GAY 06 58 74 53 32**

Préparez l'été avec les Familles Rurales de Chaingy !



NOUVEAUTÉ !

L'association vous propose également depuis janvier 2011 des cours de fitness tous les lundis de 18h30 à 19h30.

**RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE
CHRISTINE FRAMBOISIER
02 38 80 24 97**

**RENSEIGNEMENTS
AUPRÈS DE VIRGINIE BRIGNON
06 83 54 57 92**

Les Fripouilles



LES PETITS TRAVAILLENT AUSSI DUR QUE LES GRANDS !

Après un carnaval bien arrosé (de confettis !!!), nous nous sommes très vite lancés dans les préparatifs de Pâques.

Comme vous le savez, dès que nous le pouvons, nous participons aux diverses animations proposées par les organismes et associations de Chaingy.

C'est donc avec plaisir que nous avons mis toutes les «petites mains» à contri-

bution pour peindre les œufs offerts par le Secours Populaire pour la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques.

Nous nous consacrons ensuite à l'événement attendu par tous : la « fête des mamans et des papas » ! Mais chut ! Nous ne pouvons rien dévoiler pour l'instant car tout ceci doit rester secret !

Comme vous le voyez, les petits aussi ont des emplois du temps bien remplis !



**PRÉSIDENTE : FRANÇOISE DEPARDAY
16 RUE DE LA PREVOTE
45380 CHAINGY
02 38 88 94 45**

Nos aînés



L'ARRIVÉE DE L'ÉTÉ NOUS ENCOURAGE À SORTIR ET LE CLUB 3 A UN PROGRAMME BIEN CHARGÉ JUSQU'À LA RENTRÉE !

Des activités régulières sont programmées ! Pour le mois de juin, des séances de tricot, broderie sont prévues tous les lundis à 14h30 au Centre Associatif et Culturel, ainsi que des après-midi pétanque tous les mardis à partir de 14h30.

Tout au long de l'année, des parties de tarot, belote et scrabble rythment le calendrier du Club 3, tous les jeudis à 14h au Centre Associatif et Culturel. Une marche matinale est instaurée tous les jeudis à partir de 9h30.

Notez également dans vos agendas, le repas de la Gym du Club 3 qui aura lieu le vendredi 24 juin, à 12h, à la salle polyvalente.



**PETITE VIRÉE À LA CAPITALE
POUR NOS MÉLOMANES**

C'est dans le cadre de leur formation musicale que 25 jeunes de l'École de Musique se sont déplacés, le mercredi 16 mars à la Cité de la Musique à Paris.



Ils ont pu découvrir les instruments et traditions musicales du monde dans leurs contextes culturels.

Tout d'abord, en atelier, les élèves ont découvert, par le jeu collectif, des instruments de musique d'Asie, d'Afrique et d'Amérique du sud. Des petits ensembles ont été formés afin de recréer la pratique musicale des cultures abordées. Lors de cet atelier, les enfants ont

Du côté de l'École de musique

reproduit les rythmes et mélodies de base des pays évoqués, les techniques et positions de jeu des instruments.

Dans le musée, un conférencier a présenté une collection d'instruments du monde, en illustrant ses propos par des extraits musicaux. Ils ont également pu écouter un musicien qui a présenté ses instruments. Il leur a joué quelques pièces et les a faits participer en chantant.

La journée s'est achevée par une courte visite de Paris et un pique-nique aux pieds de la Tour Eiffel.



Cette formation de la Garde Républicaine se produit à l'occasion des grandes cérémonies et manifestations militaires, devant les plus hautes autorités de l'État, en France et à l'étranger.

Composé d'une quarantaine de choristes, le Chœur de l'Armée Française participe à des festivals, galas, opéras, cérémonies officielles, concerts au profit d'œuvres humanitaires, émissions télévisées... Le Chœur sera placé sous la direction de la Chef de chœur Émilie Fleury.

L'Orchestre de l'École de Musique dirigé par Pascal Leconte ouvrira la première partie de concert.

Réservation : Samedi 7 mai de 10h à 12h à l'École de Musique

Entrée : 10 €, 5 € pour les adhérents de l'École de Musique .

**CONCERT DE PRINTEMPS
AVEC LE CHŒUR DE L'ARMÉE
FRANÇAISE**

DIMANCHE 22 MAI 2011

L'École de Musique donnera son traditionnel concert de printemps le dimanche 22 mai 2011 dans l'église de Chaingy.

À cette occasion, l'Orchestre de l'école de musique aura l'honneur d'accueillir et de jouer avec une formation de renommée internationale : le Chœur de l'Armée Française.

RENSEIGNEMENTS

AU 02 38 88 94 74





PROJET TOYOHASHI

REPORT DU PROJET TOYOHASHI

Dans le cadre d'un échange avec des musiciens de l'ensemble musical de Toyohashi, l'orchestre de l'École de Musique de Chaingy devait se rendre au Japon du 18 au 25 avril 2011.

L'ensemble du projet était finalisé et financé. Tout était prêt. Malheureusement, le Japon a subi plusieurs catastrophes majeures et un drame sans précédent nous obligeant à renoncer à notre voyage.

Nous tenons à assurer nos amis japonais de toute notre solidarité et de notre soutien durant les épreuves qu'ils traversent actuellement. Nous restons fidèles à nos engagements envers eux, et

leur rendrons hommage lors du concert de printemps du 22 mai dans l'église de Chaingy.

Le projet n'est pour le moment pas annulé. Nous nous donnons jusqu'au mois d'octobre pour étudier la possibilité d'un report, si toutefois nos amis souhaitent et peuvent toujours nous recevoir.

Sur le plan financier, cette opération ne crée aucun déficit. Dans l'immédiat, nous allons conserver les sommes perçues. Si la décision est prise d'annuler, nous rembourserons intégralement tous les financements reçus aussi bien par les collectivités que les entreprises et les particuliers.

Je tiens à remercier tous ceux qui se sont mobilisés en faveur de ce projet : Clarisse Carl et Pascal Leconte, les

principaux organisateurs, et les membres du bureau de l'École de Musique, les professeurs et tous les musiciens.

Merci aux collectivités : la municipalité de Chaingy, le Conseil Général du Loiret, la cellule culturelle de l'Elysée pour leurs agréments et leurs financements ; et les entreprises et partenaires privés pour leurs contributions, ainsi que l'association des commerçants de Chaingy.

Un grand merci aussi à tous les Cambiens qui nous ont aidés par leurs dons. Merci enfin à tous ceux qui ont défendu ce projet, ont aidé à le faire grandir, nous ont encouragés dans les moments difficiles et nous ont manifesté leur sympathie.

Le Président de l'École de Musique



Pour nous contacter :
cieduginkgo@aol.com

**SAMEDI 18 JUIN À 20H30
À LA SALLE POLYVALENTE
DE CHAINGY.**

Compagnie du Ginkgo

20 ANS ET APRÈS ?
TOUT UN PROGRAMME !

Pour la septième édition de son spectacle de fin d'année, la troupe du Ginkgo vous propose une soirée haute en couleur.

Avec une touche d'invention, une dose de créativité, une pincée de classique, une autre de contemporain, un zeste de poésie, une bonne dose d'humour et une portion de rire.

Venez assister aux apparitions, aux disparitions, au concert, le samedi 18 juin à 20h30, à la salle polyvalente de Chaingy.

On vous attend.



L'actu de l'AS Judo

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS,
CONTACTEZ-NOUS :**
chaingy.assjudo@wanadoo.fr
ou au 06 81 86 64 76

Assemblée Générale :
samedi 2 juillet
Centre Associatif et Culturel - 10h30

LE JUJITSU A COMMENCÉ

Des cours pour adultes de pratique du Jujitsu et de défense sont programmés le mardi soir de 19h30 à 21h.

Venez vous essayer à cette nouvelle discipline ! L'association vous offre 2 cours d'essai pour la saison prochaine.

DU CHANGEMENT AU SEIN DU CLUB

Le club est à la recherche d'un président pour la prochaine saison. Toute personne souhaitant s'investir et donner de son temps au sein de notre club

est la bienvenue ! Nous attendons vos candidatures !

APPEL AUX FUTURS LICENCIÉS

Comme chaque année, le club propose une démonstration de ses pratiques sportives ouverte à tous. Vous souhaitez vous essayer au judo ? Venez assister à cette manifestation le samedi 25 juin à 18h, au gymnase.

Saison 2011/2012 :
Horaires identiques et tarifs à venir.
Inscriptions le samedi 3 septembre de 10h à 12h au dojo.

Chaingy Basket se raconte en poèmes



Un club qui vit pour sa ville



Un club aux paniers d'or
(et en chocolat !)

“ Une année complète de basket
Ce n'est pas uniquement dans la raquette
Les membres du bureau ont travaillé
Ils tiennent à vous remercier
Nous avons participé
à de nombreuses actions
Que ce soit chocolats, fleurs ou téléthon
Nos jeunes ont fait de gros efforts
La récompense, les paniers d'or
Accompagnez-nous le sept mai
Vous serez sûrement récompensés
Deux équipes en finale
Serait vraiment idéal
Face à nous de bons concurrents
Alors soyons donc méfiants. ”

Merci

“ Mesdames, messieurs les élus
Vous êtes toujours les bienvenus
Le samedi, nous remplissons les tribunes
En espérant être toujours à la Une
Le tableau d'affichage mis aux normes
Permet un basket plus conforme
Nous avons œuvré pour le basket école
Afin de détecter de nouvelles idoles
Nos jeunes font de nombreux efforts
Pour remercier également les sponsors
En juin au CAC, nous nous réunirons
L'assemblée générale clôturera la saison. ”

Soirée bourguignonne du club

“ Jambon, salade, gougères
Voici une entrée légère
Le bœuf bourguignon
C'était très très bon
Sans oublier l'accompagnement
Qui était copieux et succulent
Salade accompagnée de fromage
A égayé notre breuvage
Mignardises, café gourmand
Nous avons passé un bon moment
La décoration de la salle
A rendu la soirée conviviale
La musique passée par le disc-jockey
A permis une ambiance assurée. ”

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB
MERCREDI 22 JUN - 19H
CENTRE ASSOCIATIF
ET CULTUREL



☐ Vente de **solidarité**

SAMEDI 25 JUIN 2011
DE 9H30 À 17H30
DEVANT LE LOCAL
DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
(près de l'école)
11 RUE DE LA GROUE
45380 CHAINGY

📶 BRADERIE DU SECOURS POPULAIRE

Le Secours Populaire Français, Antenne de Chaingy organise une braderie (vêtements, linge de maison, livres, jeux, etc.) pour financer les actions d'accès à la culture et aux vacances.



☐ Pas de répit chez les **Donneurs de sang**

Le don de soi, le don gratuit,
 avec la seule volonté d'aider
 l'autre dans la vie,
 à retrouver le sourire



📶 MÉCHOUI DE L'ASSOCIATION, UN MOMENT CONVIVAL

DIMANCHE 26 JUIN - 12H30
BASSIN DES TROIS COLLINES

Nous vous invitons à nous rejoindre autour du méchoui annuel de notre association, qui espérons-le aura lieu sous un soleil radieux !

Les bulletins d'inscriptions seront distribués dans vos boîtes aux lettres.

📶 COLLECTE DE SANG

SAMEDI 30 JUILLET
DE 8H30 À 12H30
SALLE POLYVALENTE

📶 FÊTE DE LA PÉTANQUE

SAMEDI 27 AOÛT
À PARTIR DE 14H
AU COMPLEXE SPORTIF
LUCIEN GRIGNOUX

Que ce soit en doublette ou à la mée, venez nous rejoindre pour quelques parties de pétanque et partager un bel après-midi d'été !

CULTE



Messe
 les 2^{ème} et 4^{ème} samedis du mois
 à 18h30

Messe unique en Doyenné
 Lundi 15 Août à 10h30
 à la Canaudière à Ormes

Messe de Profession de Foi
 Dimanche 22 Mai à 10h30
 à l'église Saint-Dominique de Saint-Jean-de-la-Ruelle

RESPONSABLE : PÈRE OLIVIER DE SCITIVAUX
02 38 43 80 43





La Gendarmerie recrute

📡 DÉPÔT DE CANDIDATURE

À tout moment auprès de la brigade de gendarmerie du lieu de domicile ou dans un des 25 centres d'information et de recrutement de la gendarmerie (dont 4 outre-mer).

Les adresses sont disponibles sur le site

www.lagendarmerierecrute.fr

page « **Approfondir** »

rubrique « **Près de chez vous** ».

📡 FORMATION EN ÉCOLE

- 10 mois sous le régime de l'internat
- Affectation possible sur l'ensemble du territoire national à l'issue de la formation

📡 CENTRE D'INFORMATION - GENDARMERIE RECRUTEMENT

42, boulevard Alexandre Martin
45000 ORLÉANS
0 820 220 221

À compter de 2012, le recrutement des sous-officiers de gendarmerie se fera par concours.

Les modalités de candidature et les épreuves seront précisées sur le site **www.lagendarmerierecrute.fr**

Des professionnels de la sécurité, au cœur de l'évènement, au contact de la population et au service du citoyen.

📡 PRINCIPALES CONDITIONS

- Être de nationalité française
- Être âgé de 18 et de moins de 36 ans au jour de la signature du contrat d'engagement
- Être apte physiquement
- Taille minimale : 1.70m pour les hommes et 1.60m pour les femmes
- Aucun diplôme n'est exigé

📡 ÉPREUVES DE SÉLECTION

(sur 2 jours au chef-lieu de la région)

- Mathématiques, dictée, rédaction
- Un questionnaire à Choix Multiples (QCM) de connaissances générales
- Des tests psychotechniques
- Un entretien avec un officier
- Une épreuve sportive



Échanges internationaux avec l'association CEI

📡 FRANZISKA, AKANE & VICENTE CHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL

Des États-Unis, des Pays Bas, d'Australie, du Brésil ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre d'Échanges Internationaux.

Ils viennent passer une année scolaire, un semestre, quelques mois au collège ou au lycée pour apprendre le français et découvrir notre culture. Pour compléter cette expérience, l'idéal est de vivre en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Pour la rentrée scolaire 2011, le CEI cherche des familles prêtes à accueillir Franziska, Akane et Vicente.

Ils sont respectivement originaires d'Allemagne, du Japon et d'Équateur, et

sont âgés entre 16 et 18 ans. Ils adorent parler français et ont des intérêts divers tels que la musique, la photographie, le handball ou encore la danse.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches (inscription scolaire) et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

RENSEIGNEMENTS
FRANÇOISE PRIVAS
1 BIS, RUE DU 8 MAI - 45390 PUISEAUX
TEL : 02 38 33 54 67



« Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi. À la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir »

Retrouvez à chaque parution, les principaux dossiers étudiés par les conseillers municipaux de votre commune.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les procès verbaux de chaque conseil municipal sur www.chaingy.fr dans l'onglet le conseil municipal puis comptes rendus.

Conseil du 14 décembre 2010

SIGNATURE DU MARCHÉ DE GESTION GLOBALE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La commune a décidé de confier la gestion globale de l'éclairage public, de l'éclairage sportif, de la signalisation lumineuse tricolore et des illuminations de fins d'années à la même entreprise.

Après l'étude des offres reçues, la commune décide d'attribuer le marché à l'entreprise SPIE OUEST CENTRE, pour une durée de 5 ans et un montant total de 546 808,20 € TTC.

Conseil du 27 janvier 2011

PARTICIPATION COMMUNALE POUR LE SÉJOUR EN CLASSE DE MER, DE DÉCOUVERTE ET DE NEIGE

Quatre classes de l'école élémentaire de Chaingy partent en « classe transplantée » en 2011.

Les classes de CM1 et CM2 (56 enfants) se rendent 10 jours à Combloux sur le thème « Découverte du Milieu ». Pour ce séjour, le coût global par enfant est de 459 €, pris en charge à hauteur de 144 € par le Conseil Général, et de 315 € par la commune et les familles.

La commune prendra en charge 141,75 € par enfant pour ce séjour.

Les classes de CP (48 enfants) vont 6 jours à Crocq sur le thème « Découverte du Milieu ». Pour ce séjour, le coût global par enfant est de 261,50 €, pris en charge à hauteur de 55,50 € par le Conseil Général, et de 206 € par la commune et les familles.

La commune prendra en charge 92,70 € par enfant pour ce séjour.

Le coût à charge de la commune est donc de 12 469,85 € hors indemnisation des instituteurs.



Les enfants habitant la commune non scolarisés à Chaingy pourront bénéficier pour un séjour en classe de mer, de découverte, de neige, d'une participation communale de 45% du montant restant à la charge de la commune et des familles, sous réserve de ne pas être déjà partis durant leur scolarité.

Conseil du 22 février 2011

ASSAINISSEMENT : INSTITUTION DE LA PARTICIPATION POUR RACCORDEMENT À L'ÉGOUT (PRE)

Depuis l'approbation du Plan Local d'Urbanisme, les constructeurs se sont emparés des emprises foncières disponibles. Face à cette conjoncture, la commune doit maîtriser des enjeux lourds liés au financement des extensions ou des créations de réseaux, de la voirie, de l'éclairage public.

D'autre part, la commune souhaite contenir la pression foncière, pour cela elle doit mettre en place une fiscalité qui permettra d'éviter la spéculation et assurer le financement nécessaire à la gestion des nouveaux habitants.

En application de l'article L 1331-7 du Code de Santé Publique, la commune demande aux propriétaires d'immeubles achevés postérieurement à la mise en service de l'égout auquel ils doivent se raccorder, de verser une participation s'élevant au **maximum à 80 %** du coût de fourniture et de pose d'une installation d'assainissement autonome et ce pour tenir compte de l'économie réalisée par eux.

Cette participation est destinée à financer les travaux d'amélioration, de renforcement ou de maintenance, tant en termes de collecte que de traitement des eaux usées.

Celle-ci est demandée, en complément aux frais de construction du branchement, pour les propriétaires qui se raccordent au réseau d'assainissement existant ou à venir.

De plus, cette participation s'inscrit dans le contexte annoncé de la réforme sur la fiscalité de l'urbanisme prévue

pour 2012.

La participation pour raccordement à l'égout s'élève à hauteur de 4 000 € TTC pour toutes les constructions soumises à autorisation d'urbanisme et rejetant des eaux usées domestiques.

Elle est appliquée de la façon suivante :

Maison individuelle unifamiliale	4 000 € TTC
Habitat groupé	4 000 € TTC (par logement)
Lot de lotissement	4 000 € TTC (par logement)
Immeuble collectif	4 000 € TTC (par logement)

Pour les bâtiments dont la destination n'est pas l'habitation (locaux artisanaux, industriels, de services, de bureaux ou commerciaux) et pour les hôtels, établissements hospitaliers, maisons de retraites, foyer-logement, un montant unitaire est fixé à 2 € TTC par m² de S.H.O.N. (Surface Hors Œuvre Nette).

Le recouvrement de la participation pour raccordement à l'égout, dont le fait générateur est constitué par le certificat d'urbanisme, permis de construire, ou le permis d'aménager, est mise en recouvrement 12 mois après l'ouverture du chantier, et en l'absence de déclaration d'ouverture de chantier, sera exigible à compter du raccordement effectif de la construction au réseau public ou dès que l'immeuble est occupé.

Dans le cas de lotissement, la participation sera perçue auprès du lotisseur.

La participation pour raccordement à l'égout sera indexée par rapport à l'indice du coût de la construction (1^{er} trimestre).

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

L'ensemble des associations cambiennes se voient verser chaque année, une subvention communale leur permettant d'assurer leur fonctionnement. Elles font la demande auprès de la municipalité au cours du 1^{er} trimestre annuel. Chaque demande est étudiée par la commission finances.

Cette année, la commune a voté un montant global de 125 000 € réparti sur l'ensemble des associations ayant fait une demande de subvention.